



Les
Producteurs
de lait
de la Mauricie



Les
Producteurs
de lait
du Québec

RAPPORT ANNUEL

2022

ASSEMBLÉE ANNUELLE RÉGIONALE

24 FÉVRIER 2023

TABLE DES MATIÈRES

LE CONSEIL RÉGIONAL	1
LES GRANDS DOSSIERS DE 2022	4
PRIX PAR COMPOSANT ET REVENUS PAR CLASSE.....	7
SCVQ TRANSACTIONS RÉGIONALES.....	16
RÉSULTATS DE COMPOSITION	18
ÉVOLUTION DU RATIO SNG/G AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS.....	20
AIDE AU DÉMARRAGE ET RELÈVE (PROGRAMME 2020)	21
FINANCEMENT DES ACTIVITÉS 2022	22
APPROVISIONNEMENT ET TRANSPORT	23
PROACTION	25
QUALITÉ DU LAIT.....	26
LAIT'XCELLENT	29
NATIONAL ET INTERNATIONAL	32
PROMOTION ET PUBLICITÉ.....	32
CONSOMMATION DES PRODUITS	33
FORMATION, INFORMATION ET INFORMATISATION	33
SERVICES RÉGIONAUX.....	36

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	RÉPARTITION LOCALE DE LA PRODUCTION AU 31 DÉCEMBRE 2022	2
TABLEAU 2	ÉVOLUTION DU PRIX À LA COMPOSITION MOYENNE	7
TABLEAU 3	RAPPORT DE PRODUCTION BIOLOGIQUE 2022	7
TABLEAU 4	PRODUCTION JOURNALIÈRE PAR FERME ET PAR RÉGION	8
TABLEAU 5	PRODUCTION MOYENNE DES FERMES EN LITRE PAR JOUR	8
TABLEAU 6	PRODUCTION JOURNALIÈRE PAR FERME (PROVINCE VS RÉGION) 24 MOIS SE TERMINANT EN DÉCEMBRE 2022	9
TABLEAU 7	ÉVOLUTION DES VOLUMES TOTAUX PRODUITS (REGION VS PROVINCE) AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES.....	9
TABLEAU 8	ÉVOLUTION DE LA DÉTENTION DE QUOTA AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	10
TABLEAU 9 & 10	ÉVOLUTION DE LA DÉTENTION DE QUOTA AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	11
TABLEAU 11	QUOTA TOTAL DÉTENU PAR RÉGION ET VARIATIONS DE QUOTA AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	12
TABLEAU 12	NOMBRE DE FERMES SELON LA QUANTITE DE QUOTA DETENUE	13
TABLEAU 13	NOMBRE DE TRANSACTION QUOTA PAR STRATE DE QUOTA 2022	13
TABLEAU 14	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION HORS QUOTA AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	14
TABLEAU 15	ÉVALUATION DE LA PRODUCTION HORS QUOTA AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS	15
TABLEAU 16	ÉVOLUTION DE LA TOLÉRANCE	15
TABLEAU 17	TRANSACTIONS RÉGIONALES SCVQ	16
TABLEAU 18	TRANSACTIONS PROVINCIALE SCVQ	16
TABLEAU 19	HISTORIQUE DES TRANSACTIONS DE QUOTA EN KG/JOUR (SCVQ) - MAURICIE.....	17
TABLEAU 20	ÉVOLUTION DE LA TENEUR DU LAIT PROVINCE VS RÉGION (5 ANS).....	18
TABLEAU 21	ÉVOLUTION DU RATIO SNG RÉGION VS PROVINCE (24 MOIS).....	20
TABLEAU 22	ÉVOLUTION DU RATIO SNG RÉGION VS PROVINCE (5 DERNIÈRES ANNÉES)	20
TABLEAU 23	RELEVÉ ET DÉMARRAGE.....	21
TABLEAU 24	FINANCEMENT DES ACTIVITÉS PAR SOLIDES TOTAUX	22
TABLEAU 25	QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATE MOYENNES DES RÉSULTATS D'ANALYSE.....	26
TABLEAU 26	MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE	27
TABLEAU 27	VARIATION DE CONSOMMATION DES PRODUITS EN POURCENTAGE	33

Le Conseil régional

Le Conseil régional des producteurs de lait de la Mauricie (PLM) est divisé en trois (3) secteurs représentés par les personnes suivantes :

SECTEUR MÉKINAC/LA TUQUE

Mario Montambault *

Les villes, municipalités, paroisses, villages, réserves indiennes, territoires non organisés et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité régionale de comté Mékinac et de l'agglomération de La Tuque.

SECTEUR LES CHENAUX/TROIS-RIVIÈRES/SHAWINIGAN

Poste 1 – Hélène Champagne

Poste 2 – Mathieu Chartier *

Saint-Prosper-de-Champlain, Saint-Stanislas, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Ville de Trois-Rivières, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Ville de Shawinigan

SECTEUR MASKINONGÉ

Poste 1 – Yves Lamy (1er vice-président) *

Poste 2 – Pierre Lampron (président)

Poste 3 – Vacant *

Poste 4 – Danny Lessard (2ième vice-président)

Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Sévère, Yamachiche, Charette, Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Paulin, Sainte-Angèle-de-Prémont, Sainte-Ursule, Louiseville, Maskinongé, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand

POSTE RELÈVE *

Marc-Antoine Masson

* Ces postes sont en élection.

Le tableau ci-dessous précise le nombre de producteurs et productrices ainsi que leur quota détenu pour chacun des regroupements :

Tableau 1 Répartition locale de la production au 31 décembre 2022

		Nombre de producteurs Quota détenu Moyenne mathématique		
		2022	2021	2020
MÉKINAC/LA TUQUE	Les villes, municipalités, paroisses, villages, réserves indiennes, territoires non organisés et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité régionale de comté Mékinac et de l'agglomération de La Tuque.	29 2 352,93 81,14	32 2 296,98 71,78	33 2 342,96 70,99
DES CHENAU/TROIS-RIVIÈRES SHAWINIGAN	Saint-Prosper-de-Champlain, Saint-Stanislas, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain, Sainte-Genève-de-Batiscan, Ville de Trois-Rivières, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Ville de Shawinigan	74 6 867,75 92,80	79 6 629,67 83,92	78 6 467,72 82,92
MASKINONGÉ	Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Sévère, Charette, Yamachiche, Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Paulin, Sainte-Angèle-de-Prémont, Louiseville, Maskinongé, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand	76 6 128,56 80,64	78 6 008,23 77,03	80 5 895,47 73,69
	Mauricie	179 15 349,24 85,75	189 14 934,88 79,02	191 14 706,15 76,99

*Incluant le quota relève et démarrage. Excluant la marge.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'assemblée générale annuelle des membres nomme des administrateurs par secteur. Les secteurs sortants sont pairs lorsque les années sont paires et impairs lorsque les années sont impaires.

Les administrateurs de secteur nomment les membres du conseil de direction du Conseil régional, dont un président et deux vice-présidents qui, avec le secrétaire-trésorier, agissent en tant qu'officiers du Conseil régional.

Les délégués pour l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint (1980) des Producteurs de lait du Québec sont nommés dans chaque secteur et par secteurs regroupés lorsque leur nombre le requiert.

LE CONSEIL RÉGIONAL

Le comité des Producteurs de lait de la Mauricie est un des quatorze groupes régionaux du syndicat provincial des Producteurs de lait du Québec. La composition et les actions sont définies au règlement général des Producteurs de lait du Québec.

Le conseil désigne un administrateur à chaque syndicat local de la Fédération de l'UPA de la Mauricie où la production laitière a été désignée comme étant l'une des principales productions.

RÉUNION DES DIRIGEANTS

Les membres du Conseil régional se réunissent régulièrement pour traiter des sujets d'intérêt dans leur secteur d'activité. Ils soumettent des problématiques locales ou régionales à l'attention du regroupement et orientent le président sur des dossiers de nature régionale, provinciale ou nationale.



Les différents sujets touchant ce rapport annuel ont été traités lors des différentes rencontres du conseil d'administration.

Au cours de l'année 2022, neuf réunions du conseil régional, réparties sur l'ensemble de l'année, ont permis de suivre les dossiers.

De plus, les délégués de notre région ont participé aux assemblées annuelles PLQ, les 13 et 14 avril 2022 et de réflexion les 16 et 17 novembre 2022.

Les administrateurs ont été responsables de l'organisation de différentes réunions. Au début de l'année, deux (2) rencontres de consultation ont eu lieu les 5 et 6 janvier 2022 via la plateforme Zoom. Celles-ci permettent aux producteurs de discuter et de donner leur opinion sur les différentes facettes de la production laitière.

Les principaux sujets traités lors de ces rencontres ont été :

- Consultation sur le code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers;
- Consultation sur la limitation de la reprise des tolérances;
- Production, mise en marché, enjeux, prix et développement durable;
- Appui à la production biologique (pour information).

DROIT DE PRODUIRE

Mars : 1 journée additionnelle
Avril : Hausse du quota de 2%
Avril : 1 journée additionnelle
Mai : 1 journée additionnelle
Juin : 1 journée additionnelle
Août : 1 journée additionnelle
Septembre : 3 journées additionnelles
Octobre : Hausse de quota de 2%
Octobre : 3 journées additionnelles
Novembre : 3 journées additionnelles
Décembre : 2 journées additionnelles

Les journées additionnelles ont été appliquées au lait conventionnel et au lait biologique.

RÉVISION DU QUOTA RELATIF AUX CAS DE FORCE MAJEURS

Le quota non négociable rendu disponible en raison de la sous-production relative aux cas de force majeure doit être révisé à chaque période de six mois.

De janvier à juin 2022 : 0,9 %

De juillet à décembre 2022 : 1,0%

DIMINUTION DE LA PLAGE DE TOLÉRANCE NÉGATIVE DE -30 À -15

Comme annoncé en août 2019, les offices du P5 se sont entendus pour réduire à -15 jours la plage de tolérance négative, actuellement de -30 jours de production (kg de matière grasse). Dans le contexte de la COVID-19, la transition à -20 jours initialement prévue au 1er août 2021 a été annulé, en maintenant celle à -15 jours le 1er août 2022.

ANNONCES D'AJUSTEMENT DE PRIX DE LA CCL

La Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé le 29 octobre 2021 un ajustement de prix de 8,4 % pour les classes 1 à 4, excluant les solides non gras (SNG) pour les ingrédients en classe 4. L'ajustement sera effectif le 1er février 2022 et l'impact sur le revenu moyen est estimé à 6,31 \$ pour un hectolitre. La hausse s'appliquera à 75 % sur la matière grasse et à 25 % sur les solides non gras.

Le 21 juin 2022, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé un ajustement de 2,5 %. Les coûts associés aux aliments pour animaux, à l'énergie et aux engrais ont particulièrement été touchés et ont augmenté de 22 %, de 55 % et de 45 % respectivement depuis août 2021.

L'automne prochain, lors de l'examen régulier des prix, le rajustement du 1er septembre 2022 sera déduit de tout rajustement pour le 1er février 2023.

La Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé le 1er novembre 2022 un ajustement de prix de 2,2 %, soit de 0,0174 \$/litre (moins de 2 cents le litre). L'ajustement sera effectif le 1er février 2023. Cette hausse a été calculée au moyen de la formule nationale d'établissement des prix qui tient compte des coûts de production des producteurs laitiers ainsi que de l'indice des prix à la consommation. La hausse des prix du lait à la ferme qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2022 a été soustraite du résultat de la formule d'établissement des prix.

RÉVISION DU RATIO MAXIMAL LE 1^{ER} AOÛT 2022

La nouvelle politique de paiement des composants du lait est entrée en vigueur le 1^{er} août 2021. Cette dernière permet un meilleur arrimage entre les besoins du marché et la composition du lait produit à la ferme. Elle a aussi pour objectif d'assurer une plus grande équité entre les producteurs dans un contexte de surplus de solides non gras.

Après avoir examiné les besoins actuels du marché pour les solides non-gras (SNG), les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu de réduire le ratio SNG/G maximal éligible au paiement de 2,30 à 2,25, à compter du 1^{er} août 2022. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

PPDPL (PROGRAMME DE PAIEMENT DIRECT AUX PRODUCTEURS DE LAIT)

Le 31 mars 2022 était la date limite pour le versement de compensation des accords AECG et PTPGP. Poursuite des pressions pour la suite des compensations. Il en est de même pour le dernier versement dont la date limite est le 31 mars 2023.

ACEUM

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, a annoncé le programme d'indemnisation pour les répercussions liées à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Ainsi, les producteurs et les transformateurs de lait, de volaille et d'œufs se partageront plus de 1,7 milliard de dollars sous forme de paiements directs et de programmes d'investissement.

Sur ce montant, le gouvernement prévoit accorder 1,2 milliard de dollars sur six ans pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers, pour tenir compte des impacts de l'ACEUM. Les sommes seront distribuées directement aux producteurs de lait selon les mêmes modalités que le programme de compensations en cours pour les impacts de l'Accord économique et commercial global (AECG) et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les premières sommes seront versées à l'année fiscale se terminant le 31 mars 2024, soit à la suite du dernier versement du programme en cours.

TESTAGE DE LA LEUCOSE DANS LES RÉSERVOIRS DE LAIT

La 2^e ronde de testage de la leucose dans les réservoirs de lait des producteurs est en cours depuis février et se poursuivra jusqu'au mois de juin. Les Producteurs de lait du Québec ont donné le mandat à Lactanet de tester la prévalence de leucose à partir des échantillons de qualité du lait.

PROACTION

- *Volet qualité* : Résultats et leurs diffusions. Démérites.
- *Volet environnement* : Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2021.
- Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

TRANSACTIONS DE QUOTA

Les administrateurs ont été encore fortement préoccupés par les transactions de quota en 2022 ou la Mauricie au subit une perte.

COURS DE FERME ET ACCESSIBILITÉ DES LAITERIES

Avec les températures froides et les précipitations de neige et de verglas, nous vous rappelons que, selon l'article 5 de la Convention de transport du lait, le producteur doit maintenir en bon état, sur sa ferme, à longueur d'année, un chemin carrossable pour le camion-citerne du transporteur permettant l'accès à la laiterie en toutes circonstances et sans entraves. Il est important que les producteurs coopèrent avec les transporteurs afin d'assurer le ramassage du lait et d'éviter les retards.

PROMOTION ET VALORISATION

Retour de la Place de la famille au Festival western de St-Tite et présence du jeu « Connais-tu ton lait d'ici » avec la participation d'ambassadrices et d'ambassadeur. Merci à mesdames Julie Michel, Nancy Nadon, Joannie Montambault, Martine Fraser et M. Jean-Félix Morin-Nolet pour leur animation du kiosque.

Ce fut également le retour des tournois de hockey. Les camps de jour ont repris leurs activités de manières autonomes (15 camps avec 693 jeunes). Des dons de lait ont été encore faits cette année.

Les producteurs de lait de la Mauricie désirent remercier les propriétaires de la Ferme Alain et René Rodrigue et fils de St-Tite et ceux de la Ferme Y Lampron et fils inc. Pour avoir tenu des Portes ouvertes.

POSTE RELÈVE

Lors de l'assemblée annuelle de 2019, les délégués ont décidé qu'un poste administrateur relève soit créé au conseil régional de la Mauricie selon les règlements généraux des Producteurs de lait du Québec. Élection en 2023.

REPRÉSENTATION

Le président du conseil régional des Producteurs de lait de la Mauricie, M. Pierre Lampron, devient par le fait même administrateur au Producteur de lait du Québec (PLQ).

M. Pierre Lampron a siégé de nombreuses années aux producteurs de lait du Canada. Il a été élu à la présidence des PLC le 19 juillet 2017, soit depuis près de 6 ans.

Il assume également la présidence de Valacta et est administrateur de Lactanet.

Les responsabilités du président régional exigent une implication toute particulière des administrateurs. Plus particulièrement, celle de M. Yves Lamy qui siège à la Fédération de l'UPA de la Mauricie ainsi que M. Danny Lessard, 2e vice-président.

Plusieurs représentations ont aussi été effectuées dans le courant de l'année, et ce, pour différentes occasions.

ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ont suivi les finances du conseil régional tout au cours de l'année et ont fait le suivi du temps effectué par le directeur des services laitiers ainsi que pour le secrétariat.

Tableau 2 Évolution du prix à la composition moyenne

Prix du lait selon la composition moyenne pondérée provinciale (\$/kg)						
	INTRA					
	NIVEAU 1			NIVEAU 2		
Période	Gras	Protéine	Lact.+AS	Protéine	Lact.+AS	\$/hl
déc-22	13,1709	10,1509	0,9	3,44	3,44	95,20 \$
nov-22	13,3252	10,4836	0,9	3,5382	3,5382	96,84 \$
oct-22	13,0955	10,7969	0,9	3,8549	3,8549	96,53 \$
sept-22	13,1205	10,8271	0,9	3,7174	3,7174	94,71 \$
août-22	12,9183	10,9293	0,9	3,8317	3,8317	92,81 \$
juil-22	12,6469	10,408	0,9	4,2127	4,2127	90,74 \$
juin-22	12,7786	10,3766	0,9	4,2057	4,2057	92,16 \$
mai-22	12,5693	10,4022	0,9	4,2036	4,2036	92,15 \$
avr-22	12,6971	10,2863	0,9	4,1753	4,1753	93,17 \$
mars-22	12,62	10,0992	0,9	4,087	4,087	92,59 \$
févr-22	12,4107	10,1385	0,9	3,9223	3,9223	92,08 \$
janv-22	11,2535	9,716	0,9	3,6631	3,6631	85,71 \$
Moyenne	12,7172	10,3846	0,9	3,9043	3,9043	92,8908 \$

Le prix du lait s'exprime davantage par le prix des composantes.

Tableau 3 Rapport de production biologique 2022

Portrait de la production biologique - 2022

	Les Producteurs de lait de la Mauricie	Province*
Nombre de ferme	6	133
Volume journalier par ferme	1 646	1 351
Volume total produit	3 605 784	67 064 664
Proportion de tout le lait*	5,38%	1,93%

¹ Région: représente la part du lait biologique produit par la région par rapport au lait biologique produit par la province

* Province: représente la part du lait biologique provincial par rapport à toute la production laitière

Tableau 4 Production totale de la région en litre par jour

Période	2020	2021	2022
Janvier	346 948	356 039	347 406
Février	350 079	358 822	349 604
Mars	355 140	357 530	353 284
Avril	341 950	359 489	356 865
Mai	335 790	355 792	359 276
Juin	339 786	352 306	353 105
Juillet	339 547	350 163	347 204
Août	340 326	341 473	347 657
Septembre	340 541	340 496	346 728
Octobre	337 046	337 729	342 459
Novembre	338 943	339 273	346 521
Décembre	342 839	341 925	351 774

Évolution de la production régionale en litre par jour

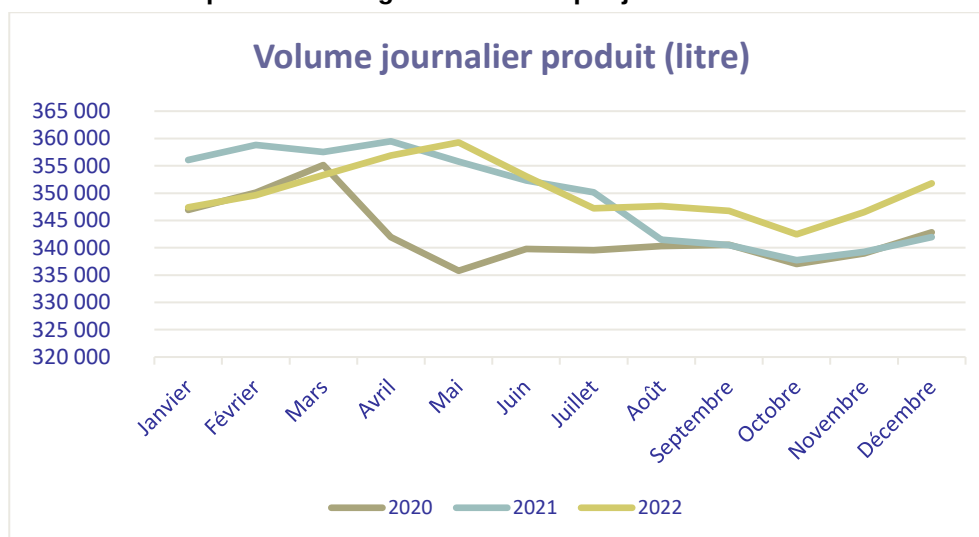


Tableau 5 Production moyenne des fermes en litre par jour

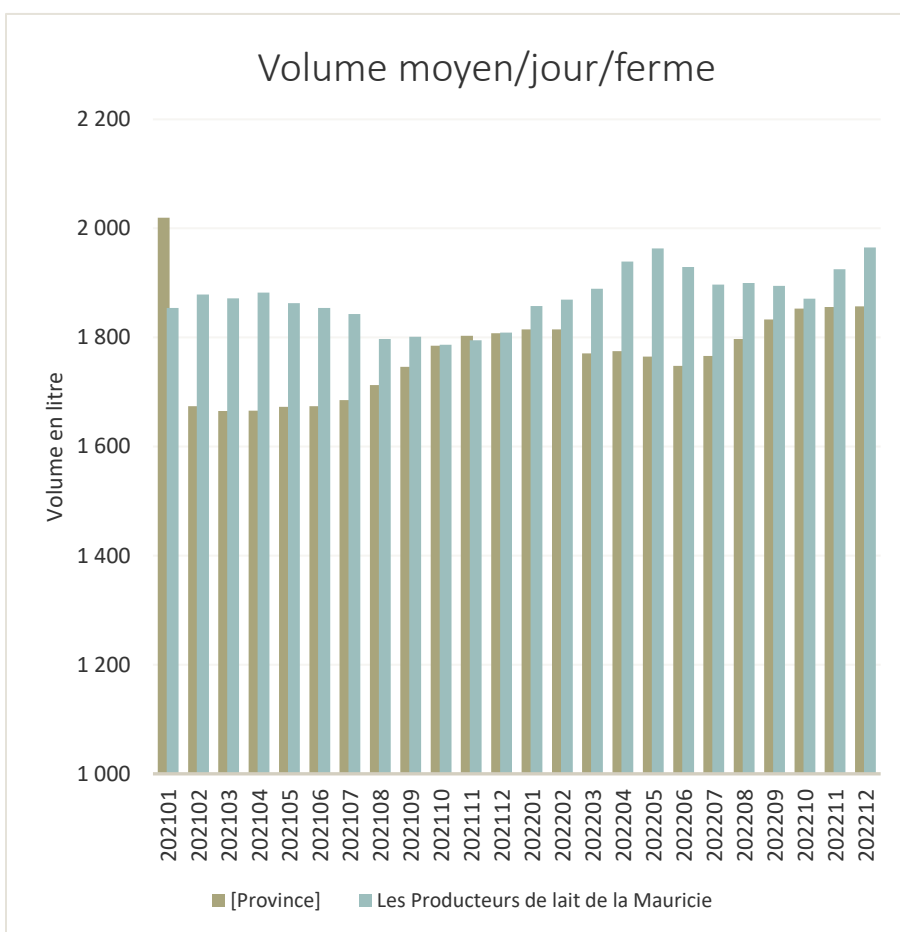
Tableau: Production moyenne des fermes en litre par jour

Période	Les Producteurs de lait de la Mauricie	Variation	[Province]	Variation
2017	1 558		1 673	
2018	1 656	6,30%	1 783	6,57%
2019	1 684	1,65%	1 841	3,26%
2020	1 737	3,20%	1 919	4,25%
2021	1 836	5,68%	2 021	5,31%
2022	1 908	3,93%	2 084	3,12%

La production moyenne journalière de la Mauricie était de 1 908 litres pour 2 084 litres pour le Québec en 2022.

Tableau 6 Production journalière par ferme (Province vs région) 24 mois se terminant en décembre 2022

Période	[Province]	Les Producteurs de lait de la Mauricie
202101	2 019	1 854
202102	2 026	1 879
202103	2 026	1 872
202104	2 033	1 882
202105	2 025	1 863
202106	2 035	1 854
202107	2 035	1 843
202108	2 003	1 797
202109	2 011	1 802
202110	2 001	1 787
202111	2 018	1 795
202112	2 022	1 809
202201	2 049	1 858
202202	2 064	1 870
202203	2 080	1 889
202204	2 104	1 939
202205	2 122	1 963
202206	2 105	1 930
202207	2 070	1 897
202208	2 066	1 900
202209	2 066	1 895
202210	2 064	1 871
202211	2 093	1 925
202212	2 126	1 965



Le graphique démontre les productions journalières pour la Mauricie et pour le Québec.

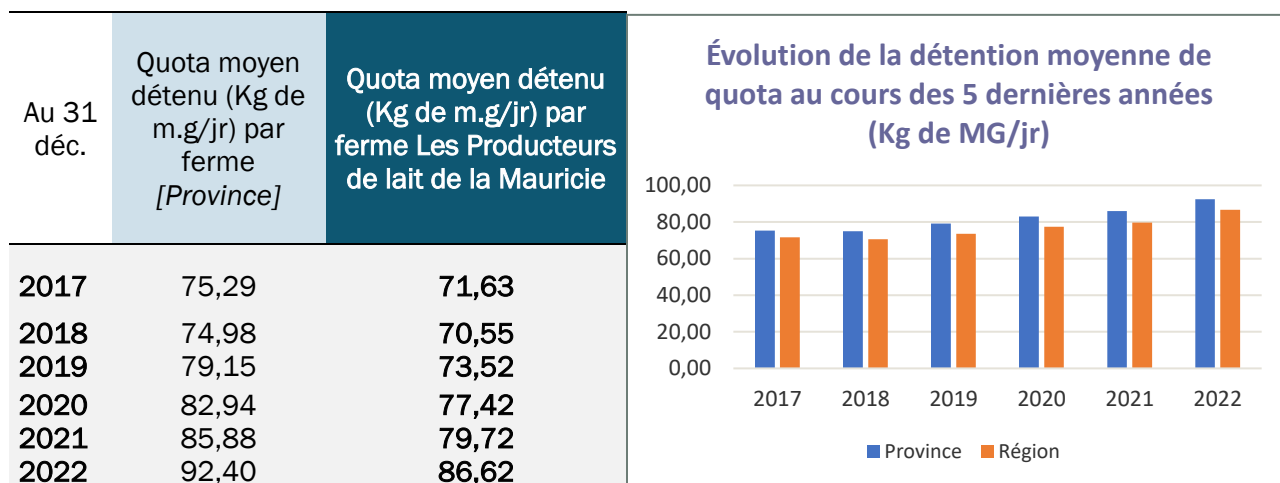
Tableau 7 Évolution des volumes totaux produits (région vs province) au cours des 5 dernières années

Région	Les Producteurs de lait de la Mauricie			
Année	Volume total produit	Variation	Volume total provincial ¹	Variation
2017	127 656 492		3 290 919 226	
2019	127 654 854	0,0%	3 330 633 874	1,2%
2020	125 315 666	-1,8%	3 364 432 074	1,0%
2021	127 454 088	1,7%	3 456 128 847	2,7%
2022	127 806 322	0,3%	3 472 474 298	0,5%
Moyenne 5 ans	127 177 484		3 382 917 664	

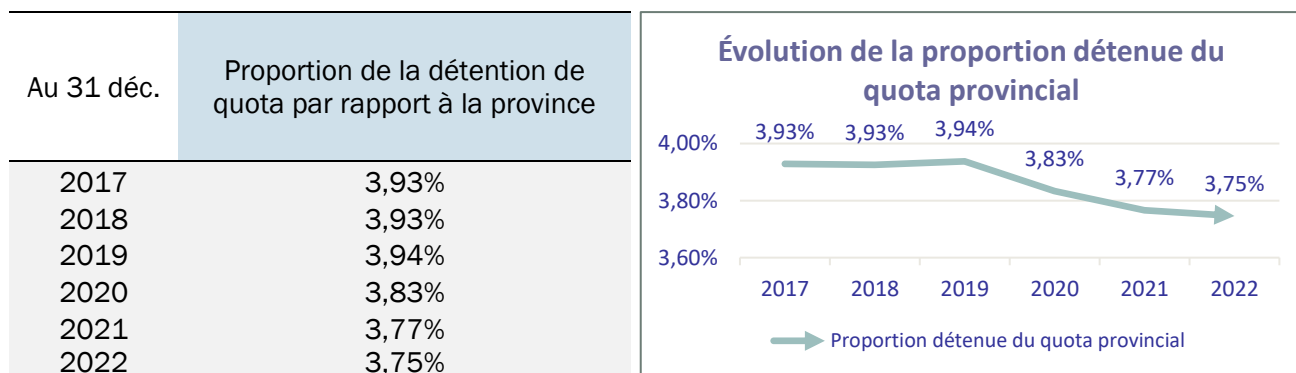
¹Les volumes totaux des années antérieures incluent les ajustements rétroactifs

Tableau 8 Évolution de la détention de quota au cours des 5 dernières années

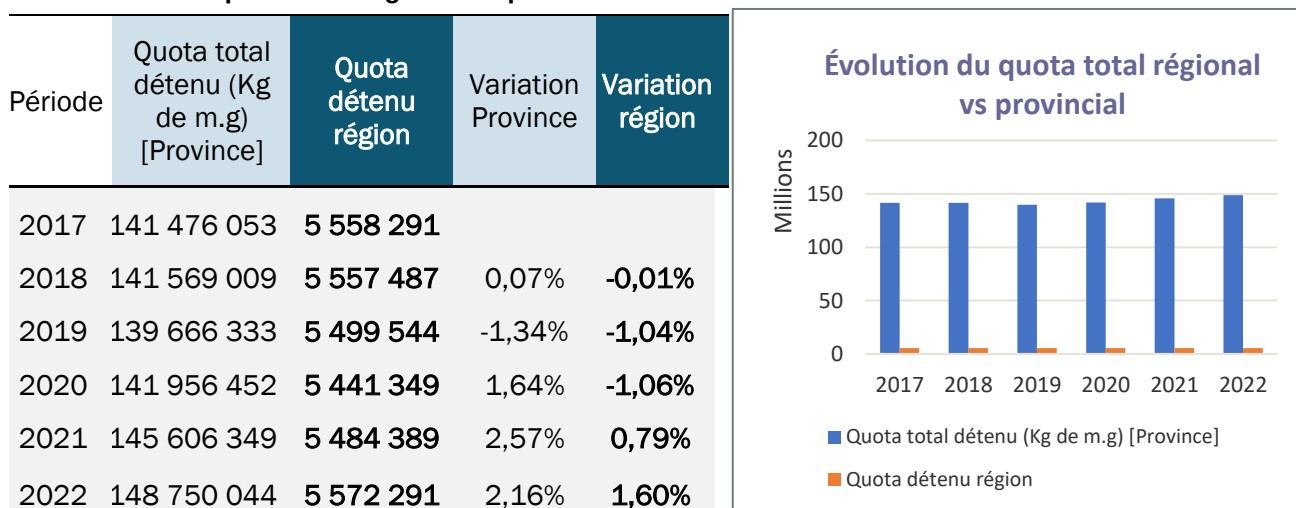
1. Détention de quota par région (Kg de m.g/jr) (incluant la marge)



2. Proportion de la détention totale de quota régional au cours des 5 dernières années



3. Évolution du quota total régional vs provincial



En 2022, la Mauricie détient 3,75% du quota provincial avec 3,98% des fermes (179/4 498)

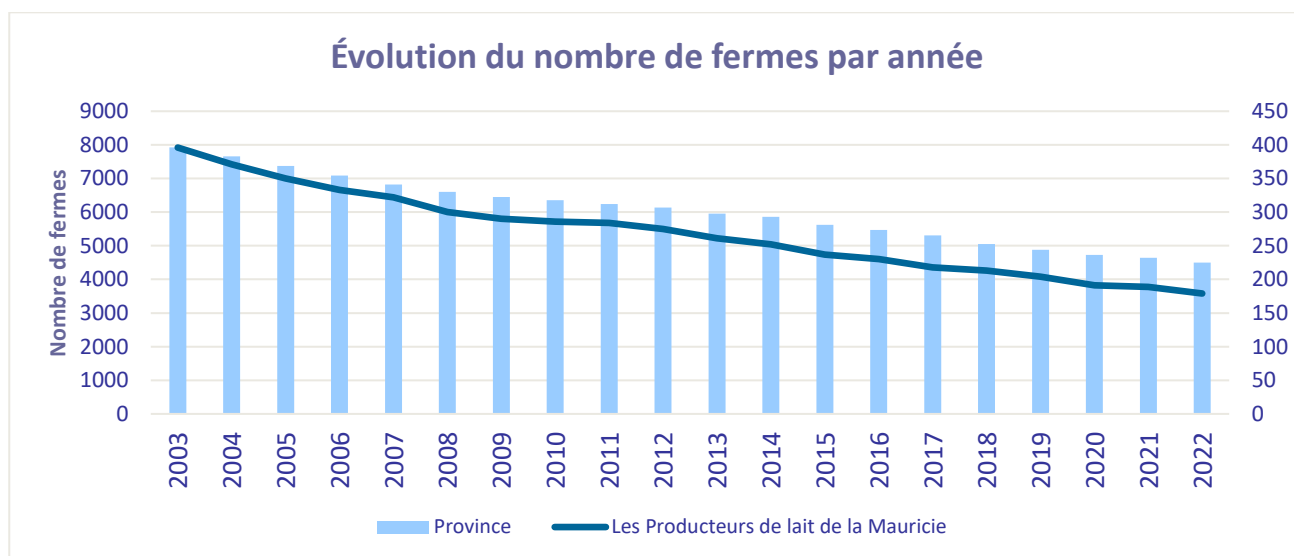
Tableau 9 & 10 Évolution de la détention de quota au cours des 5 dernières années

Portrait du nombre de fermes au 31 décembre

Période	Province	Les Producteurs de lait de la Mauricie
2003	7925	396
2004	7657	371
2005	7376	350
2006	7083	333
2007	6822	322
2008	6600	300
2009	6452	290
2010	6353	286
2011	6242	284
2012	6138	275
2013	5956	261
2014	5856	252
2015	5624	237
2016	5473	230
2017	5308	218
2018	5050	213
2019	4877	204
2020	4732	191
2021	4643	189
2022	4498	179
15 ans	-2,8%	-3,8%
10 ans	-2,9%	-4,1%
5 ans	-3,3%	-3,8%
1 an	-3,1%	-5,3%

Portrait du nombre de fermes au 31 décembre
(5-10-15ans)

Période	Province	Les Producteurs de lait de la Mauricie
2012	6138	275
2017	5308	218
2022	4498	179
15 ans	-2,8%	-3,8%
10 ans	-2,9%	-4,1%
5 ans	-3,3%	-3,8%



La baisse du nombre de fermes est plus accentuée en Mauricie que le provincial.

Tableau 11 Quota total détenu par région et variations de quota avec l'année précédente

No	Régions	Quota détenu 2021 (en Kg de MG/jour)	% du quota total détenu	Quota détenu 2022 (en Kg de MG/jour)	% du quota total détenu	Variation 2021- 2022
1	Les Producteurs de lait de l'Estrie	42 434,41	10,63%	44 316,13	10,66%	4,43%
2	Les Producteurs de lait de la Capitale-Nationale–Côte-Nord	9 715,89	2,43%	10 100,23	2,43%	3,96%
3	Les Producteurs de lait de la Gaspésie-Les-Îles	726,31	0,18%	770,74	0,19%	6,12%
4	Les Producteurs de lait de Lanaudière	12 239,35	3,07%	12 704,81	3,06%	3,80%
5	Les Producteurs de lait de la Mauricie	15 127,22	3,79%	15 551,46	3,74%	2,80%
6	Les Producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides	15 874,76	3,98%	16 281,26	3,92%	2,56%
7	Les Producteurs de lait du Centre-du-Québec	67 043,78	16,79%	69 777,65	16,78%	4,08%
8	Les Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue	6 083,25	1,52%	6 419,21	1,54%	5,52%
9	Les Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord	48 334,39	12,11%	50 587,16	12,16%	4,66%
10	Les Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud	38 032,98	9,53%	39 816,93	9,57%	4,69%
11	Les Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent	43 905,94	11,00%	45 859,21	11,03%	4,45%
12	Les Producteurs de lait du Saguenay–Lac-Saint-Jean	20 153,33	5,05%	20 757,47	4,99%	3,00%
13	Les Producteurs de lait de Montérégie-Est	47 730,84	11,95%	49 765,80	11,97%	4,26%
14	Les Producteurs de lait de Montérégie-Ouest	31 889,84	7,99%	33 157,41	7,97%	3,97%
Province		399 292,29	100,00%	415 865,47	100,00%	4,15%

Ce tableau donne un portrait de l'ensemble
des régions et des variations pour 2021 et
2022.

Tableau 12 Nombre de fermes selon la quantité de quota détenue

**Nombre de fermes
selon la quantité de quota détenue**

Quota	Les Producteurs de lait de la Mauricie		Province	
	Nombre de fermes	%	Nombre de fermes	%
0-25	10	5,7%	171	3,9%
25-50	34	19,3%	837	18,9%
50-75	46	26,1%	1237	27,9%
75-100	34	19,3%	873	19,7%
100-150	32	18,2%	775	17,5%
150-200	10	5,7%	286	6,5%
200-400	9	5,1%	203	4,6%
400 et +	1	0,6%	50	1,1%
Total	176	100,0%	4432	100,0%

**exclu les fermes en CFM ayant arrêtées totalement les collectes

Tableau 13 Nombre de transaction quota par strate de quota 2022

Région : Les Producteurs de lait de la Mauricie									
Strate de quota	Achat			Vente			Achat-vente	Quantité moyenne	
	Nombre d'acheteurs	Nombre de transactions	Quantité achetée	Nombre de vendeurs	Nombre de transactions	Quantité vendue		kg	% du quota détenu
0-25	1	11	3,3	1	3	52,8	(49,6)	0,30	14,33%
25-50	11	77	19,7	17	16	321,4	(301,7)	0,26	0,65%
50-75	21	167	43,5	7	8	16,1	27,4	0,26	0,41%
75-100	24	232	70,5	2	3	5,8	64,7	0,30	0,35%
100-150	21	176	66,3	5	5	14,5	51,8	0,38	0,31%
150-200	8	72	33,3	-	-	-	33,3	0,46	0,27%
200-400	8	86	51,6	-	-	-	51,6	0,60	0,24%
400 et +	1	8	7,6	-	-	-	7,6	0,95	0,21%
Total	95	829	295,7	32	35	410,6	-114,8	0,36	0,32%

Québec									
Strate de quota	Achat			Vente			Achat-vente	Quantité moyenne	
	Nombre d'acheteurs	Nombre de transactions	Quantité achetée	Nombre de vendeurs	Nombre de transactions	Quantité vendue		kg	% du quota détenu
0-25	34	247	90	82	100	1 573	(1 483,7)	0,36	3,15%
25-50	335	2 273	794	180	238	3 034	(2 240,1)	0,35	0,86%
50-75	629	5 129	1 474	157	228	2 231	(756,6)	0,29	0,46%
75-100	502	4 450	1 420	72	90	655	765,5	0,32	0,37%
100-150	491	4 707	1 800	54	63	500	1 299,6	0,38	0,31%
150-200	198	1 983	912	12	20	123	788,8	0,46	0,27%
200-400	157	1 636	1 018	4	4	20	997,6	0,62	0,24%
400 et +	48	528	630	-	-	-	629,8	1,19	0,20%
Total	2394	20 953	8 137,5	561	743	8 136,6	0,9	0,39	0,33%

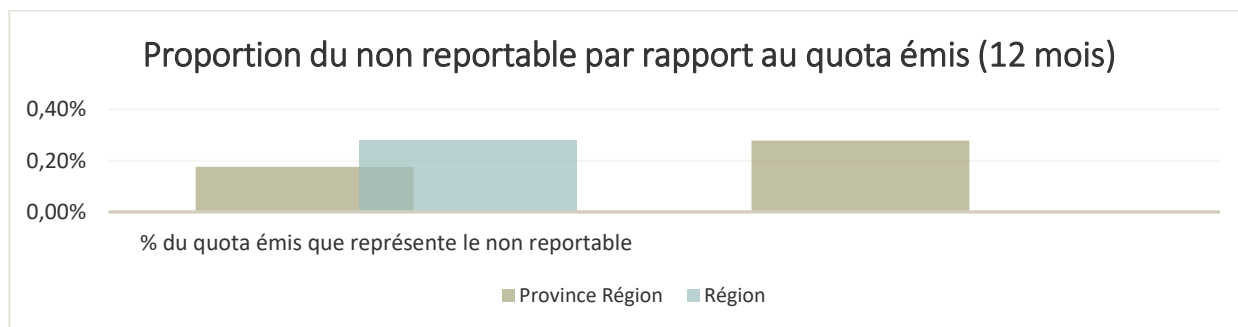
Tableau 14 Évolution de la production hors quota au cours des 12 derniers mois

Tableau: Sommaire des quantités de Mg non-reportable

Période	Quantité de non-reportable (Kg de m.g)		Nb de producteur ayant été en non-reportable	
	Province	Région	Province	Région
202201	-181 352	-10 722	724	39
202202	-142 221	-10 471	633	37
202203	-150 325	-11306	570	31
202204	-135 557	-6 054	545	27
202205	-165 052	-6 313	591	27
202206	-184 851	-7 754	630	29
202207	-258 368	-11 093	751	35
202208	-467 583	-19 248	1 555	80
202209	-462 721	-19 460	1 578	77
202210	-499 618	-20 052	1 623	68
202211	-492 365	-19 286	1 635	72
202212	-432 969	-16 980	1 516	69

Comparaison des quantités de non reportable (Province vs région)

	Province	Région
Quota émis (kg de MG)	148 750 044	5 572 291
Non-reportable (Kg de MG)	(3 572 982)	(158 739)
% du quota émis que représente le non reportable	2,40%	2,85%



Le nombre de fermes en Mauricie ayant du non reportable a varié de 27 à 80 en

Tableau 15 Évaluation de la production hors quota au cours de 12 derniers mois

Région: Les Producteurs de lait de la Mauricie

Période	Quantité de hors quota (Kg de m.g)		Nb de producteur ayant été en hors quota	
	Province	Région	Province	Région
202201	51 279	2 738	373	15
202202	49 298	2 973	439	18
202203	34 451	2652	357	16
202204	24 436	2136	249	13
202205	25 839	1612	268	13
202206	17 593	694	181	9
202207	18 569	482	161	7
202208	9 686	459	115	5
202209	4 209	133	50	1
202210	4 036	191	58	3
202211	6 403	370	69	2
202212	15 742	1 058	125	7

	Province	Région
Quota émis	148 750 044	5 572 291
Hors-quota	261 541	15 498
% du quota émis que représente le non reportable	0,18%	0,28%

Tableau 16 Évolution de la tolérance

Période	Province			Les Producteurs de lait de la Mauricie		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Janvier	-9,6	-11,0	-8,4	-11,5	-13,2	-11,2
Février	-9,0	-9,7	-7,3	-11,1	-11,6	-10,2
Mars	-8,9	-8,4	-6,8	-10,8	-10,1	-9,5
Avril		-7,6	-6,5		-9,0	-9,0
Mai		-7,1	-6,4		-8,4	-8,9
Juin		-7,6	-6,8		-8,9	-9,4
Juillet	-11,7	-8,2	-7,7	-13,6	-9,7	-10,2
Août	-12,5	-9,1	-5,1	-14,4	-11,0	-6,9
Septembre	-12,8	-9,8	-5,7	-14,8	-12,0	-7,4
Octobre	-13,1	-10,1	-6,1	-15,0	-12,5	-7,8
Novembre	-13,1	-10,2	-6,4	-15,1	-12,9	-8,1
Décembre	-12,3	-9,4	-6,4	-14,7	-12,4	-8,0

Mise en garde

Pour le calcul des quantités dans le tableau ci-dessus, les mois d'Avril-Mai-Juin 2020 ont été exclus à cause des mesures exceptionnelles reliées au covid-19 (limitation de la tolérance) qui ont été prises au courant de cette période.

Tableau 17 Transactions régionales SCVQ

Période	Quantité demandée	Quantité offerte	Nombre de vendeurs	Nombre d'acheteurs	Quantités achetées
	(Kg de m.g/jour)	(Kg de m.g/jour)			(Kg de m.g/jour)
janv-22	693,43	0,00	0	73	9,98
févr-22	754,83	8,50	3	78	14,86
mars-22	760,48	143,25	3	76	31,82
avr-22	809,78	35,51	2	79	28,56
mai-22	798,30	2,00	1	74	33,67
juin-22	721,04	0,00	0	67	17,62
juil-22	737,71	2,00	1	67	22,13
août-22	715,64	0,00	0	64	5,95
sept-22	747,13	30,70	3	66	14,78
oct-22	728,48	106,17	4	64	28,19
nov-22	734,58	52,49	11	62	56,77
déc-22	680,57	29,95	7	59	31,4

Tableau 18 Transactions provinciale SCVQ

Période	Quantité totale demandée	Quantité totale offerte	Nombre total de vendeurs	Nombre total d'acheteurs	Quantités totale achetées	Quantités achetées [Région]
	(Kg de m.g/jour)	(Kg de m.g/jour)			(Kg de m.g/jour)	(Kg de m.g/jour)
janv-22	20 066,14	411,21	30	1 834	410,77	9,98
févr-22	20 653,37	414,45	32	1 901	415,40	14,86
mars-22	21 565,57	868,54	41	1 983	869,23	31,82
avr-22	21 946,14	750,15	37	1 981	749,92	28,56
mai-22	21 322,24	898,37	84	1 880	898,42	33,67
juin-22	20 594,93	489,23	45	1 790	489,41	17,62
juil-22	20 368,43	672,58	47	1 747	672,23	22,13
août-22	19 734,41	238,21	46	1 673	238,60	5,95
sept-22	19 526,26	403,33	50	1 642	402,45	14,78
oct-22	19 328,95	770,46	75	1 599	770,35	28,19
nov-22	18 888,32	1 436,39	161	1 506	1 437,06	56,77
déc-22	17 690,24	783,68	95	1 417	783,65	31,41

En 2022, la Mauricie a perdu 114,83 kg/jour.

En 2021, elle a perdu 108,89 kg/jour

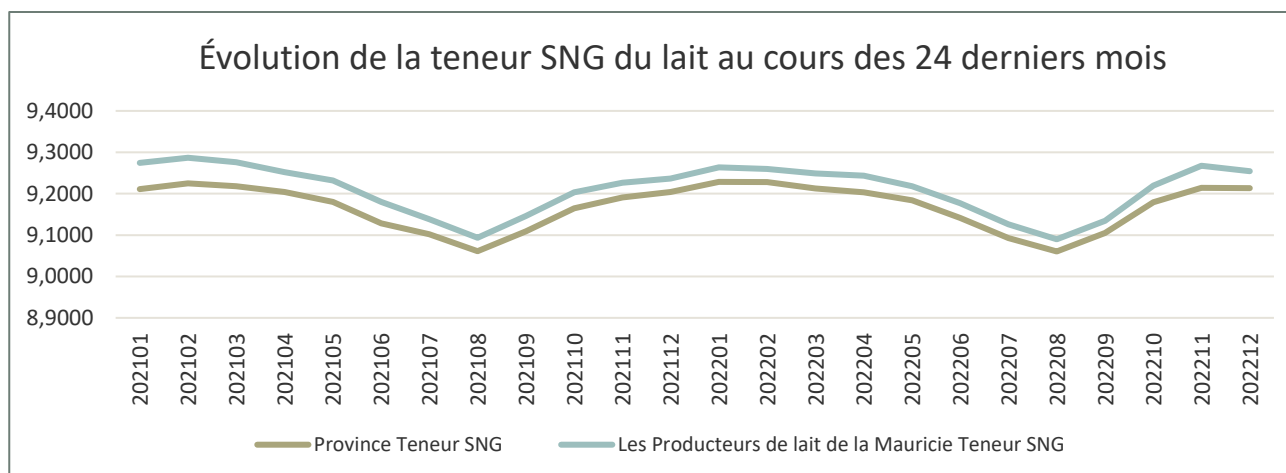
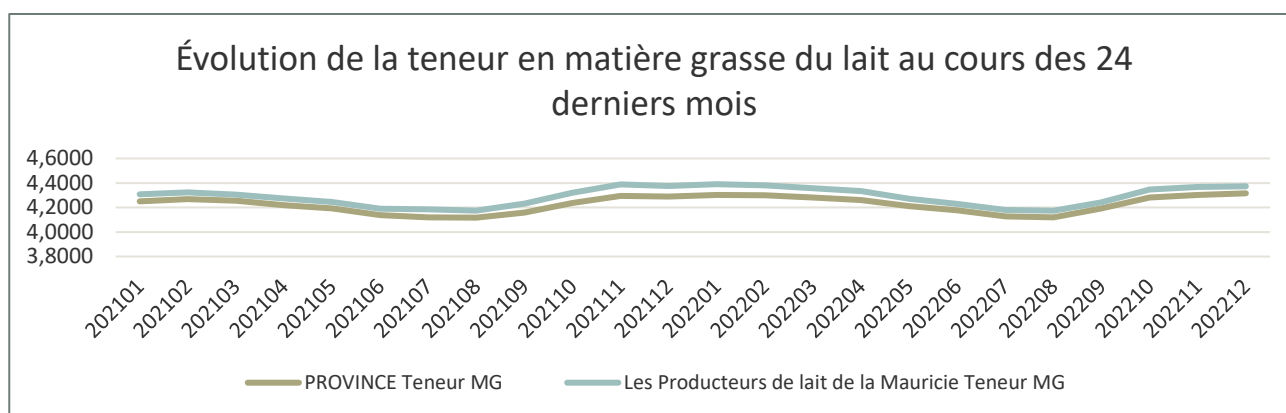
Tableau 19 Historique des transactions de quota en KG/jour (SCVQ) - Mauricie

Année	Achat (kg/jour)	Vente (kg/jour)	Résultats (kg/jour)	Moyenne Pondérée Prix du quota
2022	295,74	410,57	-114,83	24 000,00\$
2021	186,4	295,3	-108,89	24 000,00\$
2020	229,0	691,3	-462,29	24 000,00\$
2019	309,67	432,70	-123,03	24 000,00\$
2018	554,84	352,57	202,27	24 000,00\$
2017	491,4	779,0	-287,6	24 000,00 \$
2016	365,4	306,0	59,4	24 000,00 \$
2015	388,5	564,4	-175,9	25 000,00 \$
2014	115,7	280,7	-165,0	25 000,00 \$
2013	183,2	434,2	-248,0	25 000,00 \$
2012	129,3	339,8	-210,5	25 000,00 \$
2011	164,9	135,2	+29,7	25 000,00 \$
2010	138,9	153,7	-15,8	25 000,00 \$
2009	332,3	394,1	-61,8	24 620,94 \$
2008	329,1	593,6	-264,5	26 619,39 \$
2007	409,9	440,0	-30,1	27 187,30 \$
2006	453,6	739,7	-286,1	30 829,84 \$
2005	256,8	670,2	-413,4	29 096,70 \$
2004	243,4	656,6	-413,2	27 174,67 \$
2003	400,0	590,1	-190,1	28 589,92 \$
2002	826,6	802,8	+23,8	28 338,37 \$
2001	534,5	633,7	-99,2	24 363,09 \$
2000	409,2	305,7	+103,5	25 953,07 \$
2000-2022	7 748,35	11 001,94	-3 251,57	25 877,38 \$

Résultats de composition

Tableau 20 Évolution de la teneur du lait Province vs région (5 ans)

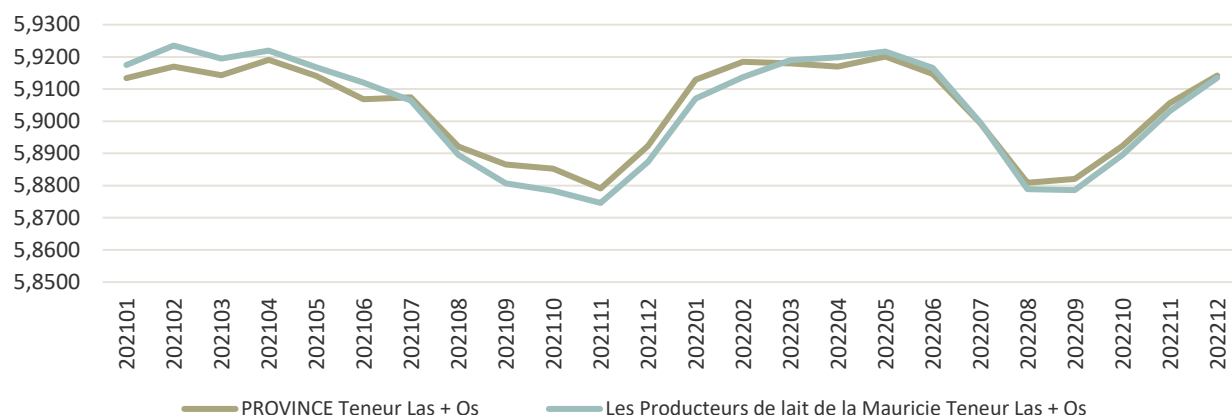
PÉRIODE	PROVINCE			Les Producteurs de lait de la Mauricie		
	Teneur MG	Teneur Prot	Teneur Las + Os	Teneur MG	Teneur Prot	Teneur Las + Os
2018	4,1623	3,3701	5,8051	4,2374	3,4287	5,8103
2019	4,1858	3,2594	5,8992	4,2688	3,3214	5,9040
2020	4,1721	3,2663	5,9071	4,2445	3,3242	5,9095
2021	4,2113	3,2640	5,9023	4,2758	3,3098	5,9026
2022	4,2391	3,2655	5,9064	4,3034	3,3032	5,9052



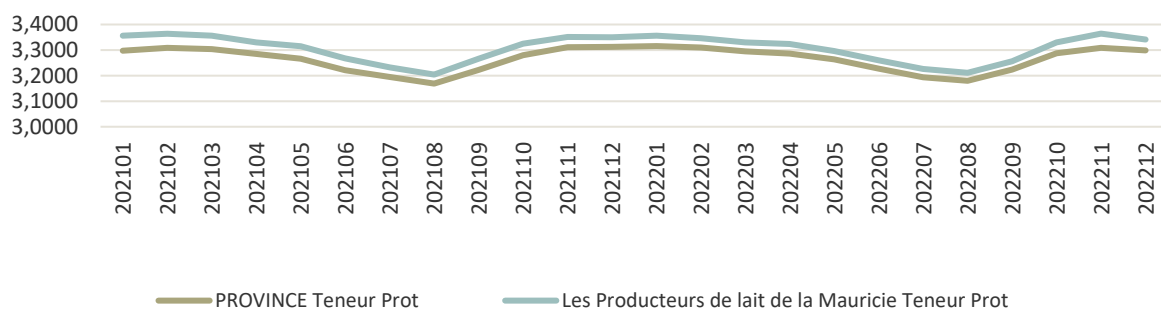
À compter du 1er septembre 2018, les résultats de composition sont exprimés en protéines « vraies » (caséines + protéines du lactosérum).

- Le résultat en protéines « vraies » est légèrement plus bas parce qu'il ne comptabilise plus les composants d'azote non protéique (urée, ammoniacque et autres molécules azotées).
- Le résultat de lactose et autres solides sera légèrement plus haut pour tenir compte des composants d'azote non protéique.

Évolution de la teneur en lactose et autres solides du lait au cours des 24 derniers mois



Évolution de la teneur en protéine du lait au cours des 24 derniers mois



Les producteurs de la Mauricie livrent un lait avec une teneur en matière grasse légèrement supérieure que la province.

Évolution du ratio SNG/G au cours des 24 derniers mois

Tableau 21 Évolution du ratio SNG région vs province (24 mois)

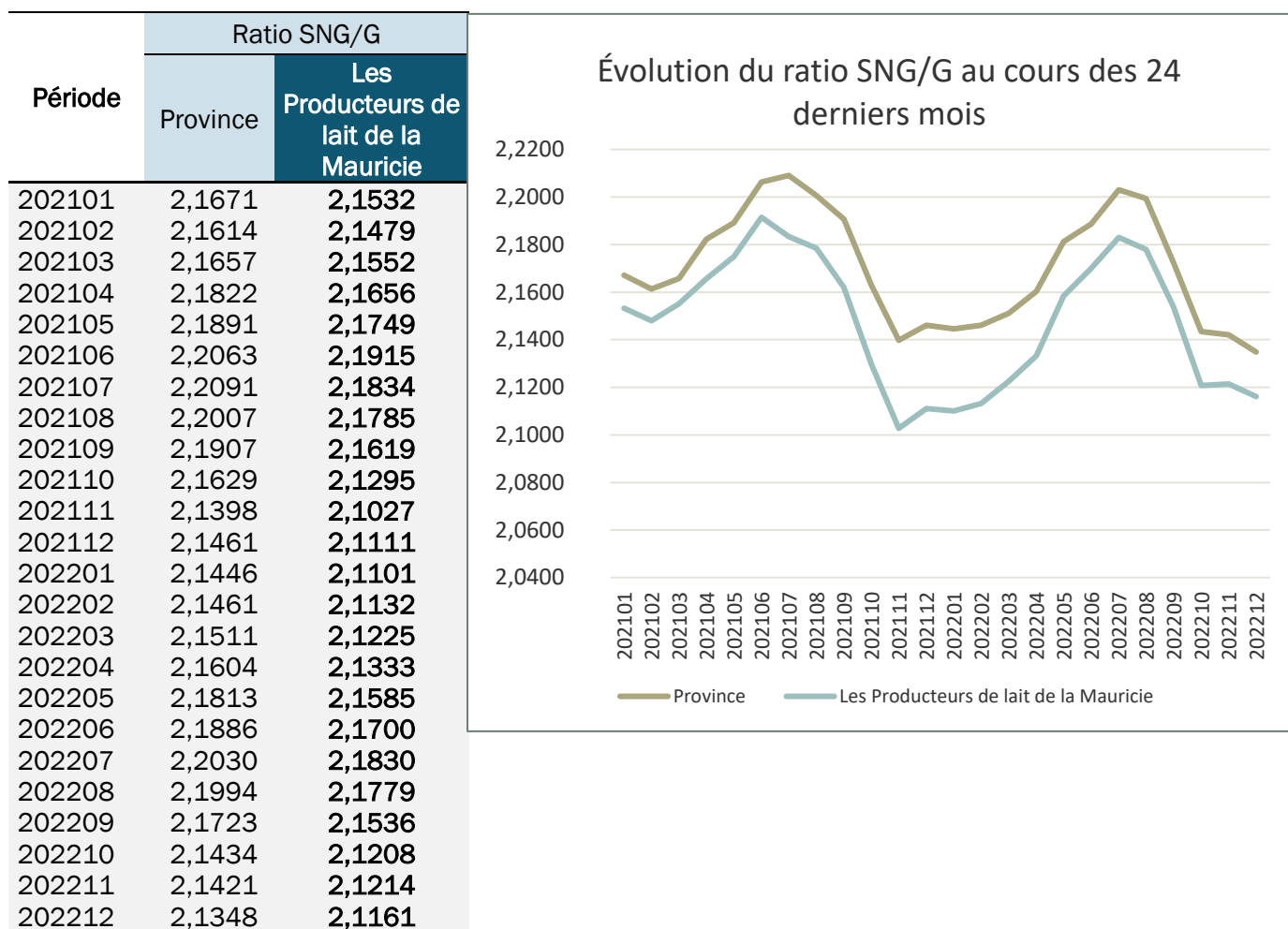


Tableau 22 Évolution du ratio SNG région vs province (5 dernières années)

Tableau: Évolution du ratio SNG région vs province (5 dernières années)

Période	Ratio SNG/G	
	Province	Les Producteurs de lait de la Mauricie
2017	2,2040	2,1777
2018	2,2044	2,1803
2019	2,1880	2,1612
2020	2,1988	2,1754
2021	2,1766	2,1546
2022	2,1636	2,1398

Le ratio est légèrement plus bas
pour la Mauricie.

Aide au démarrage et RELÈVE (Programme 2020)

Le programme d'aide à la relève permet à une entreprise d'obtenir un prêt de quota allant de 6, 8 ou 10 kg, selon la formation, pourvu qu'un ou des jeunes de l'entreprise remplissent les conditions requises. Pour ceux qui bénéficient de l'ancien programme, il est possible de qualifier à nouveau l'entreprise selon un calendrier de requalification. Les demandes peuvent se faire à tous les mois.

****Tant pour les demandes d'aide à la relève que pour les demandes de transfert de quota, nous vous demandons que les documents soient déposés au bureau du conseil régional au plus tard le 20 du mois. Il est possible que l'émission du quota pour la relève soit retardée dû à ce que la quantité de kg demandée dépasse la quantité disponible.***

Tableau 23 Relève et démarrage

Programme	Libellé	Province	Les Producteurs de lait de la Mauricie
Relève 1987	Nombre de producteurs	1 525	68
	Quota (Kg de MG/jour)	1 586,00	71,50
Relève 2002	Nombre de producteurs	703	28
	Quota (Kg de MG/jour)	2 037,60	84,20
Relève 2020	Nombre de producteurs	412	17
	Quota (Kg de MG/jour)	3 572,00	146,00
Total relève tout programme confondu	Quantité total détenue dans le programme de relève (Kg de Mg/jour)	7 195,60	301,70
Démarrage Programme 2021 (depuis 2021)	Nombre de producteurs	10	0
	Quota (Kg de MG/jour)	200,00	0
Démarrage Programme P5 & 2016 (depuis 2016)	Nombre de producteurs	59	2
	Quota (Kg de MG/jour)	826,75	29
Démarrage Programme 2006 (2006-2010)	Nombre de producteurs	21	0
	Quota (Kg de MG/jour)	73,97	0,00

Le tableau représente le nombre de producteurs et les kg de quota.

Tableau 24 Financement des activités par solides totaux

Objet visé	Taux (\$/kg st)	Selon une composition de 13,5 kg/hl de solides totaux
Administration et plan conjoint	0,0362	0,4887\$/hl
Publicité	0,1012 (de janvier à avril) 0,1009 (de mai à décembre)	1,3662\$/hl 1,36215\$/hl
Fonds de développement	0,0008	0,0108 \$/hl

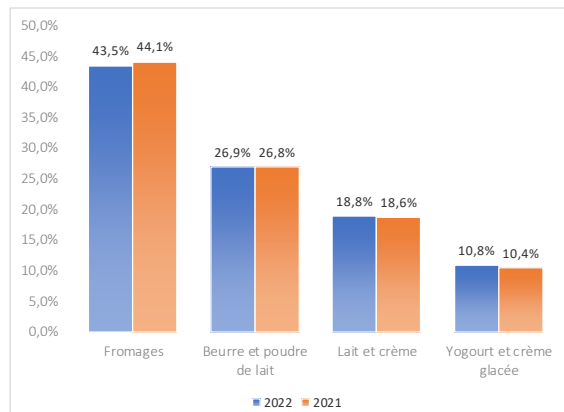
Approvisionnement et transport

Les administrateurs ont l'occasion, à chaque réunion, de suivre le niveau d'approvisionnement par rapport aux réquisitions des entreprises et aux dispositions des conventions. En tout temps de l'année, le dossier de l'approvisionnement des usines demeure une priorité pour les producteurs de lait du Québec.

Tableau: Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers 2022 vs 2021

Produits	2021	2022
Fromages	44,1%	43,5%
Beurre et poudre de lait	26,8%	26,9%
Lait et crème	18,6%	18,8%
Yogourt et crème glacée	10,4%	10,8%

Les données publiées dans le tableau ci-dessus incluent les ajustements au 27 janvier 2022



Les tableaux démontrent l'évolution dans les réquisitions de lait dans différents produits.

Transformation du lait - Provincial

Les Producteurs de lait de la Mauricie

	2021	2022	Variation	
Provincial	Nombre d'usine	116	118	1,7%
	Volume produit*	3 456 128 847	3 472 474 298	0,5%
	Volume transformé	3 595 176 048	3 567 608 953	-0,8%
	% de lait transformé	104,02%	102,74%	-1,2%
Régio	Nombre d'usine	1	1	

*2021: Volume produit incluant les corrections

* Ces données ne peuvent être publiées pour des raisons de confidentialité

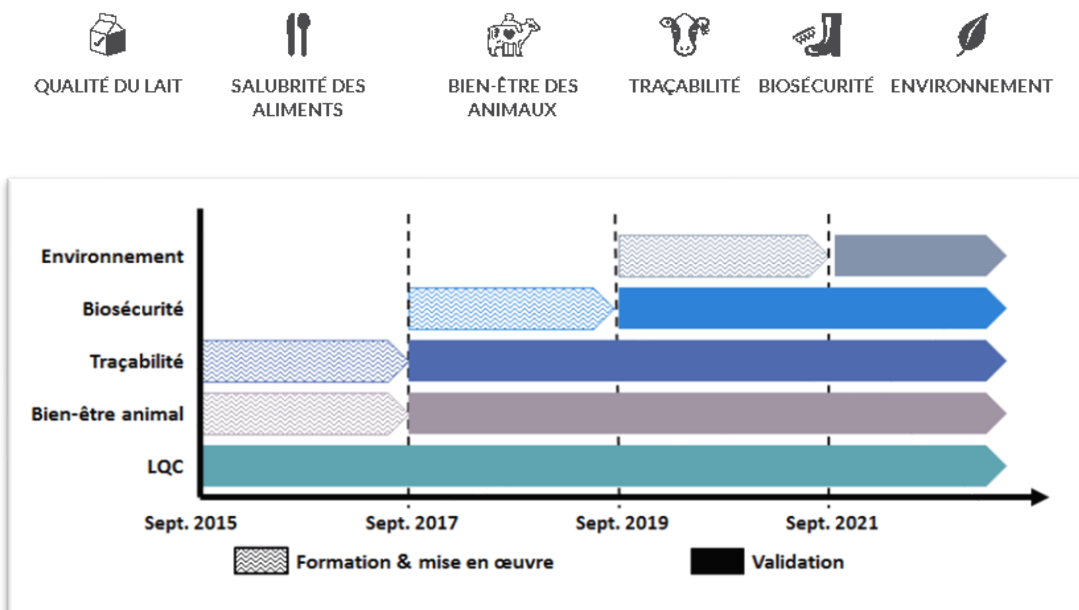
La Mauricie compte un transformateur en Mauricie.

CALIBRAGE ET VOLUME

Le conseil régional a poursuivi son travail pour le calibrage des bassins refroidisseurs. Les producteurs n'ont qu'à adresser leur demande au Conseil régional. Nous tenons particulièrement à remercier M. Jocelyn Hivon pour son excellent travail qui dépasse la région.

Le camion des Producteurs de lait du Québec a aussi fait des calibrages de bassin en région. Concernant le volume, des rencontres à la ferme ou par des vérifications téléphoniques, par le secrétaire ou des administrateurs, ont pu clarifier certaines problématiques.





L'initiative ProAction regroupe six volets :

Avec ProAction, les producteurs laitiers canadiens donnent l'assurance d'une gestion saine, responsable et durable de leurs animaux ainsi que de l'environnement, en plus de mettre collectivement en marché des aliments de haute qualité, nutritifs et salubres.

Pour les fermes qui ne seront pas conformes au programme ProAction, une pénalité monétaire mensuelle de 8,00 \$/hl est appliquée. Le lait des fermes non conforme ne sera plus ramassé le 1^{er} août 2023.

Tableau 25 Qualité du lait livré par strate

	Résultat d'analyse	2022 % volume	2021 % volume	2022 % analyses	2021 % analyses
Bactéries totales	1 - 15 000/ml	57,69	57,14	56,00	55,77
	15 001 - 50 000/ml	35,62	35,28	36,51	35,78
	50 001 - 121 000/ml	5,29	5,66	5,58	6,30
	plus de 121 000/ml	1,40	1,92	1,91	2,15
Cellules somatiques	1 - 100 000/ml	12,26	12,83	10,74	11,58
	100 001 - 200 000/ml	45,76	39,52	44,05	39,02
	200 001 - 300 000/ml	33,05	36,08	32,70	34,56
	300 001 - 400 000/ml	8,37	10,87	11,30	13,41
	plus de 400 000/ml	0,56	0,70	1,21	1,43

Moyennes des résultats d'analyse

	2022 pondérée	2021 pondérée	2022 arithmétique	2021 arithmétique
Bactéries totales	22 166	22 712	23 630	24 408
Cellules somatiques	188 758	198 770	198 410	205 491

MOYENNE MENSUELLES - BT

	2022 pondérée	2021 pondérée	2022 arithmétique	2021 arithmétique
janvier	19 859	18 676	23 571	19 364
février	22 217	22 180	21 478	22 479
mars	19 951	25 358	21 066	26 676
avril	24 135	19 641	25 609	20 830
mai	22 232	25 424	23 458	29 234
juin	17 742	29 639	18 168	33 016
juillet	23 845	23 323	25 838	27 433
août	26 395	29 791	27 117	32 807
septembre	22 842	22 573	24 589	22 070
octobre	20 736	21 535	21 817	22 739
novembre	22 633	16 880	26 691	18 446
décembre	23 406	17 525	24 154	17 798

MOYENNES MENSUELLES - CCS

	2022 pondérée	2021 pondérée	2022 arithmétique	2021 arithmétique
janvier	180 639	196 713	188 951	205 133
février	177 997	191 329	186 055	199 043
mars	174 150	185 585	184 735	194 941
avril	170 742	188 512	178 603	195 330
mai	177 080	193 196	184 866	200 160
juin	184 612	205 010	193 961	210 289
juillet	196 614	219 017	208 989	225 316
août	211 841	218 933	221 704	227 995
septembre	208 841	215 206	219 911	217 741
octobre	196 989	194 887	208 478	197 571
novembre	194 834	192 267	205 131	199 598
décembre	190 751	184 588	199 531	192 776

Lait conforme à la norme BT

	2021	2022
J	99,8	98,6
F	98,7	97,8
M	97,1	99,3
A	99,3	96,5
M	97,2	98,1
J	94,9	100,0
J	98,4	98,5
A	95,1	98,3
S	97,8	98,8
O	99,0	99,7
N	99,7	99,0
D	100,0	98,8
Moyenne	98,1	98,6

Lait conforme à la norme - CCS

	2021	2022
J	99,2	99,4
F	100,0	100,0
M	99,7	99,8
A	99,8	100,0
M	99,8	100,0
J	98,9	99,5
J	98,7	99,3
A	97,2	98,2
S	98,7	98,8
O	100,0	99,2
N	99,9	99,9
D	99,8	99,2
Moyenne	99,3	99,4

Tableau 26 Moyenne des résultats d'analyse

		2022	2021
		Pondérée	Pondérée
BT	Bactéries totales Région	22 166	22 712
	Bactéries totales Provincial	24 626	23 974
	Rang de la région	4	5
CS	Cellules somatiques Région	188 758	198 770
	Cellules somatiques Provincial	172 527	177 072
	Rang de la région	13	14

La Mauricie a amélioré son rang pour les bactéries ainsi que pour les CCS.

PRIMES À LA QUALITÉ

Prime Qualité PLQ

Une prime à la qualité de 0,50 \$ l'hectolitre a débuté le 1^{er} août 2010. Cette prime a été mise en place à la suite du mandat donné par l'assemblée générale spéciale de l'automne 2009.

Prime CMMML – La prime se poursuit

Conformément à l'article 7.18 des conventions de mise en marché du lait, la prime à la qualité s'appliquera à nouveau à partir du 1^{er} février 2022. Considérant que la moyenne en cellules somatiques pour la période de décembre 2020 à novembre 2021 est inférieure à 250 00 CS/ml. La moyenne pondérée provinciale s'établit à 178 217 CS/ml pour cette période. La prime à la qualité est financée en parts égales par les producteurs et les transformateurs (3 ¢/hl chacun). La somme ainsi recueillie est distribuée chaque mois aux producteurs qui obtiennent des résultats de 15 000 bactéries totales (BT) et moins par millilitre et de 150 000 cellules somatiques (CS) et moins par millilitre.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DE QUALITÉ

Également, depuis le 1^{er} août 2010, les producteurs peuvent recevoir leurs résultats de qualité par courriel ou messagerie texte. Les avis préventifs et les résultats hors normes peuvent également être reçus par téléphone. Ce service de transfert pour les résultats de qualité remplace notamment l'envoi postal des avis préventifs et hors norme et permettra d'accélérer la diffusion aux producteurs des résultats de cellules somatiques et de bactéries totales. Les producteurs peuvent aussi consulter leurs résultats dans le site Extranet des PLQ ou en contactant le secrétariat de leur conseil régional.

Les producteurs ayant accès au site Internet des producteurs de lait du Québec peuvent accéder à leur dossier.

Le système a connu des difficultés quant à la diffusion des résultats et de la transmission de ceux-ci.

La procédure concernant les arrêts de collecte s'est poursuivie en 2022.

CHARM EZ LITE

Dans le but d'offrir aux producteurs et productrices de lait de la Mauricie un service de dépistage des antibiotiques, les administrateurs du conseil régional possèdent une nouvelle trousse de détection soit le Charm EZ lite (rapide). Les administrateurs peuvent vérifier les échantillons de lait que l'on soupçonne détenir des antibiotiques.

VOLET EXCELLENCE

Ce volet a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu’au niveau provincial.

POINTAGE :

$$1 - \frac{\text{Moyenne BT}}{\text{Norme BT}} + 1 - \frac{\text{Moyenne CSS} \times 1\,000}{\text{Norme CCS}}$$

PRIX :

- ♦ Au régional, des certificats or, argent et bronze ont été remis aux trois finalistes. Un trophée a été remis au premier finaliste lors de l’assemblée générale annuelle (AGA) de chaque conseil régional.
- ♦ Au provincial, trophées et bourses seront remis aux trois gagnants en plus de la participation à l’AGA des Producteurs de lait du Québec où leur performance sera soulignée au moyen d’une vidéo. La liste des producteurs ayant obtenu les meilleurs résultats sera publiée dans la revue « *Le producteur de lait québécois* ».

VOLET DISTINCTION

Ce volet a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

Certificats « Très grande distinction »

- ♦ BT : Moyenne inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- ♦ CS : Moyenne inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

Certificats « Grande distinction »

- ♦ BT : Moyenne inférieure à 25 000/ml et aucun résultat supérieur à 40 000/ml
- ♦ CS : Moyenne inférieure à 200 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

Le nom des fermes qui auront reçu un certificat « Très grande distinction » sera également publié dans la revue « *Le producteur de lait québécois* ». Lors de l’AGA des producteurs de lait du Québec, il y aura un tirage de deux bourses de 750 \$ parmi les fermes qui auront obtenu un certificat « Très grande distinction ».

VOLET AMÉLIORATION

Ce volet vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité.

Certificats « Amélioration »

- ♦ Le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, doit avoir augmenté de 20 % par rapport à l’année précédente.
- ♦ Les trois derniers résultats doivent être conformes en BT et CS.

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES TROIS VOLETS

- ◆ **Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.**
- ◆ **Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.**
- ◆ **Le lait collecté ne doit en aucun temps être adultéré par l'eau.**
- ◆ **La ferme doit être accréditée LCQ.**
- ◆ **Le producteur doit avoir un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.**



GAGNANTS DU CONCOURS LAIT'XCELLENT 2022
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA MAURICIE
24 FÉVRIER 2022

LAIT'XCELLENT D'OR ACCOMPAGNÉ D'UNE BOURSE DE 250 \$

Nom : _____ Municipalité : _____

Résultat annuel	Maximum	Moyen
Bactéries totales	6 000	5 083
Cellules somatiques	55 000	48 250
Aucune présence d'antibiotiques		
Aucune présence d'eau		

LAIT'XCELLENT D'ARGENT ACCOMPAGNÉ D'UNE BOURSE DE 150 \$

Nom : _____ Municipalité : _____

Résultat annuel	Maximum	Moyen
Bactéries totales	31 000	9 916
Cellules somatiques	66 000	50 416
Aucune présence d'antibiotiques		
Aucune présence d'eau		

LAIT'XCELLENT DE BRONZE ACCOMPAGNÉ D'UNE BOURSE DE 100 \$

Nom : _____ Municipalité : _____

Résultat annuel	Maximum	Moyen
Bactéries totales	8 000	5 916
Cellules somatiques	126 000	74 083
Aucune présence d'antibiotiques		
Aucune présence d'eau		

Nom des finalistes

Danastar Holstein SENC
Ferme Pierlie SENC.
Ferme SSK7 inc.

Municipalité

Saint-Léon
Saint-Adelphe
Saint-Maurice

National et international

À chacune de leur rencontre, les membres du conseil d'administration du Conseil régional sont tenus informés de l'évolution des dossiers sur la scène nationale et internationale de façon à orienter vos représentants sur ces tables de travail.

Une rencontre de lobby fédérale s'est tenue le 1er février 2022.

Promotion et publicité



En 2022, les objectifs visant l'augmentation de la consommation de lait et de produits laitiers ont été appuyés en région par le biais du budget de promotion du conseil régional.

En région, le comité dispose d'un budget versé à même les prélevés des producteurs. Ils ont donc un retour direct en région. Le but des activités régionales est de promouvoir le lait et les produits laitiers dans différentes occasions.

Le comité suit une politique de commandite.

LES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Dans le cadre de l'utilisation du budget régulier, la région a commandité des produits laitiers pour différentes activités régionales.



Les Producteurs de lait de la Mauricie et du Québec ont également commandité des activités, par exemple :

- Compétition de ski alpin à Vallée du Parc
- Sécurijour
- UQTR – Les Patriotes
- Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé
- Festival western de St-Tite
- Les défis du Parc

Paniers de Noël

Les producteurs de lait de la Mauricie ont encore remis du lait pour les paniers de Noël en remettant des dons aux plus démunis de notre région.

En décembre 2022, les Producteurs de lait ont remis pour 1 765 litres de lait.

Tableau 27 —Variation de consommation des produits en pourcentage

POUR LES 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 26 NOVEMBRE 2022 (TONNES)

Catégories de produits	% de variation sur les mêmes 52 semaines de l'an dernier	Taux de croissance annuel composé
	26 novembre 2022 c. 27 novembre 2021	decembre 3, 2022 c. decembre 7, 2019
Lait de consommation	-4.8	-0.7
Crème de consommation	-3.9	3.1%
Yogourt	0.4	1.6%
Crème glacée	-4.3	1.3%
Fromage ²	-5.4	1.2%
Beurre	-6.1	-0.4%

Formation, information et informatisation

INFORMATION

Le Conseil régional est la plaque tournante régionale de toutes les informations et demandes de services des producteurs de lait dans les secteurs d'activité liés aux Producteurs de Lait du Québec, aux Producteurs laitiers du Canada et aux autres organismes apparents.

Les administrateurs ont été responsables de l'organisation de plusieurs réunions au courant de l'année.

La présence d'administrateurs répartis sur le territoire du Conseil régional assure des sources d'information situées à proximité des producteurs et des productrices.

FORMATION

Les nouveaux administrateurs sont invités à participer à une session de formation pour bien connaître le fonctionnement de notre organisation collective de façon à rendre plus efficaces leurs interventions.

FORMATION NOUVEAUX PRODUCTEURS

Cette formation est obligatoire selon l'article 51 alinéa 3e) de la section XIV du Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Une formation a été organisée en 2023.

Le secrétaire participe aussi à des rencontres provinciales organisées par les Producteurs de lait du Québec ou d'autres organismes en lien avec le secteur laitier pour rester informé de l'évolution du secteur.

INFORMATISATION

Les réponses aux membres sur leur dossier individuel ou l'élaboration de rapports statistiques ainsi que la circulation rapide de l'information sont facilitées depuis la mise en place du réseau laitier des Producteurs de lait du Québec par le biais d'un système « Intranet » réservé exclusivement aux conseils régionaux.



Les producteurs « branchés » peuvent consulter leur dossier aux Producteurs de lait du Québec via le site : <https://www.lait.qc.ca>

Un mot de passe personnel est essentiel pour consulter leur dossier. Pour ceux qui désirent le connaître, n'hésitez pas à communiquer au bureau du conseil régional.

Découvrez les produits laitiers, des recettes, des astuces et d'autres informations au www.lafamilledulait.com.



Un site Internet spécialisé est quant à lui disponible au grand public. On peut y accéder à l'adresse <http://lait.org>.

Le site Internet de la Fédération de l'UPA de la Mauricie est aussi disponible. Vous pouvez obtenir des informations de base au www.mauricie.upa.qc.ca



Services régionaux

M. Réjean Gervais agit à titre de responsable de l'information des dossiers techniques et professionnels au service des Producteurs de Lait de la Mauricie. Il voit, entre autres, aux dossiers reliés à sa fonction de secrétaire-trésorier du groupe de la Mauricie en plus d'être le répondant régional sur les dossiers qui touchent :

- ◆ le transfert de ferme ;
- ◆ les transactions de quota ;
- ◆ le transport du lait ;
- ◆ les paies de lait ;
- ◆ le programme ProAction ;
- ◆ la réglementation ;
- ◆ la promotion régionale ;
- ◆ les programmes d'aide à la relève et de démarrage.

La collaboration avec les partenaires du milieu s'est poursuivie. Des rencontres avec les responsables du secteur financier (caisse, banque, Financement agricole Canada, La Financière agricole du Québec, etc.) ou des services à la ferme (vétérinaire, agronome, technologiste, agent de Valacta) visent à mieux faire comprendre l'environnement changeant dans lequel doivent évoluer les producteurs laitiers.

À quelques reprises, les employés permanents doivent agir en région comme mandataires pour les producteurs de lait du Québec pour diverses évaluations et suivis.

Mme Émilie Bédard agit comme adjointe administrative aux Producteurs de lait de la Mauricie depuis le 22 février 2022.